

Pas de procès dans l'affaire DSK : une mauvaise nouvelle

mardi 23 août 2011, par [BUFFET Marie-George](#) (Date de rédaction antérieure : 23 août 2011).

Abandon des poursuites contre DSK : une « mauvaise nouvelle » selon Marie-George Buffet

La députée et ancienne ministre communiste Marie-George Buffet a qualifié mardi de « *mauvaise nouvelle pour la justice* » et « pour les femmes » le très probable abandon des poursuites pénales contre Dominique Strauss-Kahn, car « la vérité n'est pas dite ».

« *La décision du procureur fait courir de grands risques au droit des femmes en revenant au temps où les victimes de viols étaient à priori coupables, au temps où le viol n'était pas considéré comme un crime* », écrit dans un communiqué l'ancienne secrétaire nationale du PCF, élue de Seine-Saint-Denis.

Selon elle, « *le refus de faire juger l'affaire dans laquelle l'ancien directeur du FMI est accusé de viol est une mauvaise nouvelle pour la justice et une mauvaise nouvelle aussi pour les femmes. Car à ce jour la vérité n'est pas dite, ni pour le présumé innocent ni pour la présumée victime* ».

« *La vigilance s'impose pour que le refus de faire passer la justice aux USA ne donne pas des ailes en France aux pourfendeurs d'une justice implacable envers les violences - sexuelles ou non - à l'encontre des femmes* », conclut-elle.

(Source AFP)

Pas de procès dans l'affaire DSK-Diallo : « mauvaise nouvelle ! »

Le refus de faire juger l'affaire dans laquelle l'ancien directeur du FMI est accusé de viol est une mauvaise nouvelle pour la justice et une mauvaise nouvelle aussi pour les femmes . Car à ce jour la vérité n'est pas dite, ni pour le présumé innocent ni pour la présumée victime. La décision du procureur fait courir de grands risques au droit des femmes en revenant au temps où les victimes de viols étaient à priori coupables, au temps où le viol n'était pas considéré comme un crime. Rappelons nous qu'en France le jugement de ces faits par une cour d'Assises n'est pas si vieux que cela ! La vigilance s'impose pour que le refus de faire passer la justice aux USA ne donne pas des ailes en France aux pourfendeurs d'une justice implacable envers les violences- sexuelles ou non - à l'encontre des femmes.

Marie-George Buffet

* <http://www.pcf.fr/11448>

